



Aux membres du CNAV

Objet : Communiqué n° 2 de la coordination du CNAV

Bonjour à tous,

A ce jour, le confinement lié au covid19 est maintenu jusqu'au 11 mai 2020, il est recommandé au-delà de cette date de maintenir les barrières mises en place, et cela va apporter des problèmes pour les représentants d'entraînement en groupe.

A nous de réfléchir pour que cela se passe au mieux.

Toutes les compétitions cyclisme jusqu'au 1<sup>er</sup> juin sont toujours interdites, et il se pourrait que cela se prolonge jusqu'au 15 juillet, puisque dans le dernier discours du Président de la République toutes les manifestations rassemblant du public sont suspendues jusqu'à cette date.

Et en tant que fédération affiliée, nous sommes dans l'obligation de respecter les consignes de sécurité de la fédération délégataire (FFC), pour l'instant nous attendons les dernières décisions sur la reprise des épreuves cyclistes et entraînement.

La convention avec la FFC n'étant pas signée, celle-ci a toujours le « pouvoir » de bloquer les demandes de courses de la FSGT en préfecture (dans certains comités).

Nous vous recommandons de prévoir pour des raisons de santé, de redémarrer les compétitions seulement fin juillet et de continuer le respect des distances.

Pendant ce temps de confinement prenez soin de votre santé et celle de votre famille. Merci de votre compréhension.

Pour la coordination  
Jean-Marie & Jacques